



## Pendant que ça transform'

C'était le deuxième CE présidé par JC LALANNE. Que l'on se rassure, notre nouveau directeur a pleinement pris ses nouvelles fonctions: Il a déjà été reçu par De Juniac et Spinetta. Il a présenté un premier jet du budget DSGI au GEC (Group Executif Committee). Il met en place un comité informatique trimestriel avec les membres du COMEX. Il, il, il ... fait PLEIN de trucs. Petit bémol – pour lui – il ne sera pas présent au COMEX, mais A BASSIL (DG Délégué Opérations) y sera son point d'entrée. Bref c'est avec un plaisir et une satisfaction non dissimulés que JC LALANNE a présidé le CE. Tant mieux pour lui ! Mais comme lui ont demandé les représentants SUD Aérien, espérons qu'il n'oublie pas, tout à sa joie, les équipes sous sa responsabilité.



### Un plan de formation 2013 sans vision, sans ambition !

PDV, restructurations, mobilités, ré-internalisations d'activités, c'est ce que nous promet la Direction pour l'année 2013. Et pourtant le plan de formation est très en-deçà de ces objectifs affichés.

	stagiaires	heures
<b>Prévision 2013</b>	<b>2439</b>	<b>28000</b>
Prévision 2012	2740	28000
Réalisé 2011	4067	31140

On le voit la prévision en heures est identique à celle de 2012 mais très inférieure au réalisé 2011, le nombre de stagiaires est inférieur aux prévisions 2012 et **TRES** inférieur au réalisé 2011.

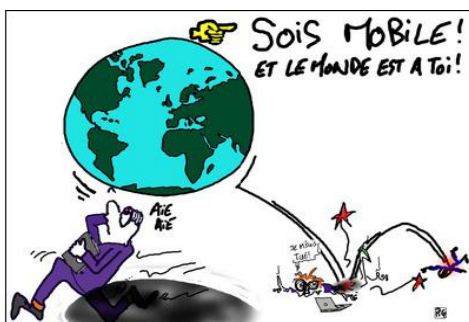
La réponse de la direction à ce plan tristounet est : c'est le « budget Corporate », les directions de la DSGI piocheront dans leur budget pour faire plus de formations ...

C'est quand même le « Corporate » qui a décidé Transform, de supprimer des emplois et de faire de la mobilité ... Et après il ne prévoit pas les budgets !!!

SUD a demandé que les budgets consacrés à la formation par les différentes directions DSGI soient eux aussi présentés au CE.

Pour toutes ces raisons SUD a voté CONTRE ce plan de formation, ainsi que l'UNSA, la CFDT et FO se sont abstenus.

Pour : 0, Contre : 2, Abstention : 7



### Une éclaircie pour DSA à Toulouse ?

P.Mordrel est venu présenter les premiers résultats de sa réflexion sur la nouvelle organisation de DSA (pour faire celui qui est dans le coup dire « DEVORGA »).

Il a annoncé un transfert de charges de développement sur Toulouse :

200 mh de Paray vers Toulouse

➔ 150 mh : outils DSGI

➔ 50 mh : instruction PN

30 mh : internet agent de Valbonne vers Toulouse.

Il a précisé que « la charge de développement interne doit être reprise par des internes ». Est-ce à dire que la charge externe sera reprise par des externes ? Alors que l'on sait que ces activités sont très sous-traitées.

L'activité devrait être transférée petit à petit au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013, au fur à mesure que les salariés seront reclassés.

Une fois ces activités transférées il y aura un redécoupage de l'agence toulousaine pour créer une autre agence avec donc un responsable d'agence supplémentaire à Toulouse.

C'est pas la peine de postuler l'heureux élu est sûrement déjà choisi : ça fera toujours une promo !

On ne peut que regretter que ce soit encore du transfert d'activités plutôt que le démarrage d'un nouveau projet porteur qui puisse nous enthousiasmer. C'est bien la vision de nos dirigeants aujourd'hui : gérer la pénurie d'activités qu'ils ont eux-mêmes créée.

### Pas sûr que cela suffise à calmer le malaise à Toulouse

D'autant que nous n'avons aucune information sur la qualité et les niveaux des postes ainsi transférés. Qu'en pensent ceux qui vont perdre leur poste à Paray et Valbonne ?

## Le CCE fait comme papa Juniac ...

### Un PDV au CCE !

Et là ils n'y vont pas avec le dos de la cuillère : c'est pas moins de 90 emplois sur les 250 emplois du CCE.

Le bureau FO et CGT fait fort !!!

En plus il paraît que les conditions du PDV sont les mêmes que celles d'Air France mais les salariés doivent se décider d'ici mars !!!

Encore un plan social ! C'est pas ça qui manque en ce moment.

Prochaine étape ? Réduire les indemnités chômage et augmenter les cotisations ?

Sans oublier la dénonciation des accords RTT ... Et oui ... tout pareil que papa Juniac !

### Travail sur écran : Nos droits on y a droit !

Concernant le travail sur ordinateur, l'Article R4542-4 du code du travail prévoit des pauses mais c'est l'INRS qui en fixe la durée. « *Pour éviter la fatigue et les TMS [troubles musculo-squelettiques], il est conseillé de prévoir pour les personnels travaillant sur ordinateur une interruption avec changement d'activité. Des pauses fréquentes mais courtes (5 minutes toutes les heures quand la tâche est intensive, ¼ d'heure toutes les 2 heures si la tâche l'est moins) sont à privilégier avant l'installation de la fatigue. Il faut bouger pendant les pauses. Attention, les temps d'attente de réponses qui imposent la surveillance de l'écran ne sont pas des pauses !* »

<http://www.inrs.fr/accueil/situations-travail/bureau/travail-ecran/prevention-ecran.html>

### Bons résultats AF/KL !

#### Investissements à tout va !

**Et ils essaient de nous faire croire qu'AF/KL est déficitaire pour justifier transform !**

Le chiffre d'affaires d'AF-KL ( 7,2 Md€ ) progresse de 5,8 % sur le 3<sup>ème</sup> trimestre ( progression de 5,4% sur les 9 premiers mois de l'année à 19,3 Md€ ) !

Le résultat d'exploitation s'élève à 506 millions d'euros (+ 27,5 % par rapport à 2011) malgré une hausse de la facture carburant de 231 millions d'euros.

Le coefficient d'occupation gagne 1,5 point à 83,5 %.

La recette unitaire au siège kilomètre offert (RSKO) a progressé de 6,3 %

Combien d'entreprises peuvent en dire autant dans un pays et une Europe en pleine récession ? La Direction et les 3 syndicats signataires osent pourtant dire que Transform est indispensable !

Qui peut encore les croire ?

## Embauchons nos apprentis !

53 apprentis ont cette année des contrats à la DGSI. Cela représente une vraie augmentation par rapport aux années précédentes. Cette augmentation du nombre d'apprentis est une volonté de la direction – certainement en partie dû aux nouvelles règles mises en place au début de l'année et pénalisant d'avantage les entreprises n'atteignant pas le seuil minimal de salariés en alternance (4%).

L'accueil de ces jeunes dans la direction est à première vue une bonne nouvelle : c'est un peu de sang neuf pour nous, et c'est pour eux un moyen de se former tout en commençant à gagner leur vie. Oui mais dans quel but ? Aucune perspective interne n'est proposée aujourd'hui à ces jeunes.

La question n'est évidemment pas de refuser l'apprentissage. Mais SUD Aérien demande à la direction d'assurer son rôle social en proposant l'embauche à ces jeunes.

**L'apprentissage ne doit pas devenir une nouvelle forme de précarisation, la voie d'entrée vers les boîtes de sous-traitances.**

Il ne s'agit pas là que d'une question de principe : **l'embauche des apprentis conditionne l'avenir de la DGSI.**

Que deviendra l'informatique sans embauches, alors que la pyramide des âges nous montre le vieillissement croissant de sa population ? Et il s'agit aussi d'une question sociale : quel avenir pour nos enfants si les grandes entreprises n'embauchent plus les jeunes ?

C'est pour ces raisons que SUD Aérien a voté contre le plan présenté par la direction.

**Pour : 7 (CFDT, FO) Abstention : 0 Contre : 1 (SUD)**



### Passerelles ou trou noir ?

**Pendant ce temps les uns et les autres (direction et syndicats FO, CGC, CFDT, CGT, UNSA) rentrent à « coup de marteau » et en toute opacité nos emplois dans les nouvelles grilles ... Mais CHUT ... Ils n'en disent rien !**